



Déclaration liminaire du SNUipp.FSU65 CAPD du 24 février 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Malaise dans la civilisation ...

Ce titre emprunté à Freud, nous semble résumer le ressenti actuel de la grande majorité de nos concitoyens. En effet, tous les Biens Publics élaborés par nos prédécesseurs, y compris au sortir d'un événement aussi destructeur, pour les Hommes et les Pays, que la seconde guerre mondiale, sont démolis, détournés de leur objectif de compensation des inégalités, de poursuite d'un idéal d'émancipation pour tous les êtres, et ce quelle que soit leur naissance, et quel que soit leur lieu de résidence. Le premier de ces biens nécessaires à l'Intérêt Général est l'Education. Une éducation de qualité, dispensée par l'Etat prévoyant pour l'avenir de tous et protecteur, en priorité, des plus fragiles d'entre nous.

L'orientation idéologique du pouvoir en place, qui masque sous des impératifs de type purement comptables, sa volonté de mettre à mal le Pacte Social souscrit par les forces vives de la Nation au sortir du cataclysme de 39/45, cette orientation pèse sur les personnels de l'Education Nationale que nous sommes tous, dans l'exercice quotidien de notre mission de Service Public.

A plusieurs reprises, nous avons pointé le fait que la diminution des moyens alloués à notre ministère, est délétère. A plusieurs reprises également, nous avons souligné le fait que, sans l'engagement et l'investissement des personnels et des équipes, notre institution serait dans un état de déliquescence que les plus pessimistes d'entre nous n'osaient envisager.

Et cette haute idée que nos collègues se font de leur métier et de son sens pour la collectivité se voit récompensée par de nouvelles brèches dans leurs droits de fonctionnaires.

Aujourd'hui, nous devons débattre des règles et modalités de ce rendez-vous annuel qu'est le mouvement intradépartemental. Nos collègues attachent la plus grande importance, à ce que le protocole de ces opérations soit le garant de la transparence, de la justice et de l'équité.

Jusqu'à ces dernières années, il était assez simple de démontrer aux plus sceptiques que les règles en vigueur dans notre département, correspondaient au plus près à ces justes exigences. Puis nous avons vu fleurir les dispositions permettant de rompre l'égalité de traitement entre les personnels : postes à profil, liste d'aptitude et autres postes fléchés, mais aussi les bonifications de plus en plus nombreuses et pesantes dans le barème des enseignants.

Le SNUipp.FSU65 réaffirme son opposition totale à toutes les mesures qui ont pour conséquence la mise en concurrence des personnels, le sentiment que les règles sont faites pour être contournées ou adaptées à la tête du client.

Le SNUipp.FSU65 considère que le Service Public de l'Education Nationale mérite que les enseignants soient en capacité de décider des règles qui les régissent dans l'intérêt de leurs Elèves, de leurs Ecoles et de leur Pays. Ces règles ne peuvent donc être modifiées unilatéralement par une administration qui refuse d'entendre les revendications légitimes de nos collègues.

C'est pourquoi le SNUipp.FSU65 défend l'idée que nos collègues doivent être protégés de toute pression extérieure qu'elle vienne de la hiérarchie, des Parents d'Elèves ou des Elus, afin qu'ils puissent travailler sereinement à la réussite de tous leurs élèves.

Pour revenir à Freud, nous sommes en train de basculer de l'état de culture à l'état de nature, cela s'appelle au mieux, un recul de civilisation, au pire un retour à la barbarie

Hervé Charles, Claude Martin
Joëlle Noguère et Pierre Torres
élus à la CAPD 65 pour le SNUipp.FSU

